



# Municipalité de Montpellier

Le 8 juillet 2008

Syndicat des travailleurs et travailleuses des postes  
A/S M. Denise Lemelin, président national  
377 rue Bank  
Ottawa, Ontario  
K2P 1Y3

Monsieur Lemelin,

Vous trouverez ci-joint copie de la résolution no 08-07-221 adoptée par le conseil à son assemblée régulière du 7 juillet 2008, concernant le maintien du service postal public et universel.

Veillez agréer, Monsieur Lemelin, l'expression de nos salutations les plus sincères.

Henriette Dupuis  
Directrice générale

HD/ml

p.j.

4, rue Du Basquet, Montpellier (Québec) J0V 1M0  
Téléphone (819) 428-3663 Télécopieur (819) 428-1221  
Courriel : [dg.montpellier@mrcpapineau.com](mailto:dg.montpellier@mrcpapineau.com)

# Municipalité de Montpellier

4, rue Du Bosquet

Montpellier (Québec) J0V 1M0

Tél: (819) 428-3663 Fax : (819) 428-1221

---

## COPIE DE RÉSOLUTION

Procès-verbal de l'assemblée régulière du conseil de la municipalité de Montpellier tenue à la salle de la mairie, 4 rue Du Bosquet, Montpellier 7 juillet 2008 à 19 h 30 à laquelle étaient présents :

Les conseillers :

Marcel Bissonnette

Yves Gauthier

Jean-Guy Beauchamp

René Langelier

Jacques Ménard

Louis Day

Formant quorum sous la présidence du maire Stéphane Séguin, et est également présente Henriette Dupuis, directrice générale et secrétaire-trésorière

---

### EXAMEN STRATÉGIQUE DE LA SOCIÉTÉ CANADIENNE DES POSTES

**ATTENDU QUE** l'Examen stratégique de la Société canadienne des postes, qui a été lancé le 21 avril 2008 par le gouvernement fédéral, envisage la déréglementation du service postal (c'est-à-dire la réduction ou l'élimination du privilège exclusif de Postes Canada sur la poste-lettres) ;

**ATTENDU QUE** si le gouvernement réduit ou élimine le mécanisme qui finance le service postal universel, soit le privilège exclusif, il sera de plus en plus difficile d'assurer un service postal abordable à l'ensemble de la population, et ce, dans toutes les régions du pays ;

**ATTENDU QUE** la déréglementation du service postal dans d'autres pays a entraîné la fermeture de bureaux de postes, une réduction des services, des pertes d'emplois et une augmentation des tarifs postaux pour la population et les petites entreprises ;

**ATTENDU QUE** le gouvernement ne tient pas d'audiences publiques dans le cadre de l'Examen stratégique et qu'il ne consulte pas adéquatement les véritables propriétaires du service postal, c'est-à-dire la population ;

**08-07-221**

Proposé par Yves Gauthier

Appuyé par René Langelier

Et résolu que la municipalité de Montpellier fasse parvenir une lettre ou un mémoire à l'Examen stratégique de la société canadienne des postes indiquant notre opposition à la déréglementation de Postes Canada et exigeant que le gouvernement tienne des audiences publiques et consulte adéquatement les véritables propriétaires du service postal, c'est-à-dire la population.

**NOTE :** Son Honneur le Maire Stéphane Séguin, président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime  
Adoptée à l'unanimité

c.c. au livre des procès-verbaux

Ce 9 juillet 2008



Henriette Dupuis, directrice générale